

ARRETE N° 260609FC

Arrêté portant sur la diplomation des candidats à la formation Prototypiste, spécialité automobile de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le Directeur,

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;

Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation

Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Administration du 25 septembre 2009 pour le portage de l'Ecole ESPERA Sbarro Montbéliard par la formation continue de l'UTBM

ARRETE

Article premier

Le jury de diplôme de la formation Prototypiste, spécialité automobile (promotion 2025-2026) se réunira le 26 juin 2025 à 14h00 et sera composé comme suit :

Président du Jury :

Anthony WECK

Directeur ESPERA Sbarro - Pôle Mobilités et transport du futur – UTBM
Responsable pédagogique de la formation

Membre du Jury :

Samuel-Gaston AMET

Marie-Pierre PLANCHE

Responsable Partenariats entreprises et Formation Continue - DRE- UTBM
Professeur des Universités - UTBM

Jury extérieur :

Noël NASICA

Pascal BERNARD

Guillaume ROUX

Florent CORSON

Ancien directeur au sein du groupe STELLANTIS

SAS BPJ25 - Dirigeant

Technicom Design - Modeleur 3D

Gérant de la Carrosserie 1227 Srl

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

La directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 24 juin 2026

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain MONTAYON

